

Réunion du Conseil d'Administration n°65 – Relevé de décisions

10 septembre 2025

Présents

AITF
AMF
Les Canaliseurs
CGT
CSNGT
Enedis
FFB
Fnedre

FNOOR
FNTF
GRDF
INERIS
NaTran
MTE
OPPBTP
Protys

Excusés

CGT

Invités

OR IdF

Absents

Syntec Ingénierie

I. Approbations

1. Ordre du jour de la réunion n°65 : approuvé
2. Compte-rendu
 - La validation du CR du CA N°63 est différée, aucune modification signalée à ce stade. Les membres sont invités à signaler leurs propositions avant 15 jours

II. Calendrier

- Rencontres de l'ON DT-DICT : 25 septembre 2025 (9h30-16h00) à la SMABTP
- CA 65 : 10 décembre 2025 (9h30-12h00)
- CA 66 : 10 mars 2026 (14h30-17h00)
- CA 67 : 28 mai 2026 (9h30-12h00)
- CA 68 : 15 septembre 2026 (14h30-17h00)
- CA 69 : 15 décembre 2026 (14h30-17h00)

III. AG 2025 & Rencontres de l'Observatoire

- Les « Rencontres de l'ON-DT-DICT » se dérouleront sur une journée avec les présentations synthétiques des travaux des GP (1, 2, 4, 8, 9, 10) le matin et deux tables rondes l'après-midi, une sur les retours d'expérience des OR, orientés sécurité sur les chantiers, l'autre autour de l'importance grandissante des assureurs dans notre secteur et de leur vision de la prévention des dommages

Décision : les animateurs du GP1 envoient le programme détaillé et les invitations à tous les membres

IV. GP

- GP1
 - Actions avec les loueurs pour améliorer les déclarations de travaux. Prochaine rencontre : 20 novembre 2025
- GP2
 - Réunion le 18 septembre 2025. Divergence des chiffres : hausse des dommages chez certains exploitants, baisse chez d'autres. Actions envisagées : renforcer le Rex, préparer des fiches Rex, suivi des accidents graves et mortels, promotion des déclarations sur réseaux aériens.
- GP4
 - Thème principal : dématérialisation, PCRS, évolutions réglementaires. Points d'attention : faible couverture PCRS, diversité des systèmes cartographiques et le manque d'anticipation de certains exploitants, en particulier dans les réseaux d'eau et de Telecom.
 - Enjeux des contrats de concession : la FNCCR et le Ministère ont insisté sur l'importance d'intégrer ces obligations réglementaires dans les contrats de concession et sur la nécessité d'accompagner les collectivités, notamment

les plus petites, dans la compréhension et la mise en œuvre de ces obligations.

- GP7
 - Le Conseil d'administration salue l'arrivée de la CSNGT et remercie son représentant pour avoir accepté de prendre la co-animation de ce GP, peu actif en 2025.

Décision : la Coanimation CSNGT-GRDF est approuvée par le CA

- GP8
 - Le GP8 doit convoquer une réunion plénière dans les prochaines semaines. Pour ce faire, il est indispensable que la liste des membres des différents GP soit à jour. Il existe également une difficulté technique d'accès aux documents partagés.

Décision : chaque animateur de GP vérifie la liste de ses membres et l'envoie aux animateurs du GP8

- GP9
 - Une animation participative est prévue sur ce sujet lors des Rencontres
- GP10
 - Un appel à contributeurs pour relancer le GP dans la perspective du livret 3 va être fait par les animateurs

Décision : la Coanimation FNCCR-FNEDRE est approuvée par le CA

V. Gouvernance

- Résultats des élections du Bureau (27 mai 2025)
 - Président : Eric Lesage, collège Exploitants
 - Vice-Président : Jérôme Hennequin, collège Entreprises de travaux
 - Vice-Président : Georges Le Corre, Collège MOA
 - Trésorière : Tamara Leylaverne, collège Personnalités Qualifiées
- Pour rappel, la participation aux travaux des GP est soumise au paiement de la cotisation. Tout membre d'une association, membre de l'ON peut bien sûr participer 😊

VI. Point financier

- 4 cotisations encore en attente de règlement. Des courriers de mobilisation vont être rédigés en concertation entre l'ON, le Ministère et la FNCCR pour les adhérents retardataires. Il est évoqué la possibilité de solliciter de nouveaux membres comme France Dignes, la SMACL, les Fédérations d'opérateurs Télécom, l'ordre des architectes
- Un résultat net meilleur que le budget car les dépenses pour les Rencontres ne sont toujours pas engagées
- La trésorerie se porte bien 🌞

VII. Témoignage de l'OR IdF

- Le CA souhaite la bienvenue à l'OR IdF et se félicite de pouvoir entendre ses explications sur le dispositif des Balises de Sécurité 2025-2030 pour lequel l'ON a accordé une subvention de 2.500 €.
- Le représentant de l'OR IdF a présenté le dispositif Balises de sécurité mis en place par l'Observatoire régional Île-de-France, détaillant ses objectifs, ses résultats, et les bonnes pratiques diffusées auprès des collectivités territoriales pour réduire les endommagements de réseaux.

- Objectifs et Résultats : Le dispositif vise à accompagner les collectivités dans la prévention des endommagements, avec des résultats notables sur le dispositif précédent : baisse de 24% des endommagements gaz sous maîtrise d'ouvrage des collectivités et amélioration du taux de dommage pour 100 DICT.
- Contenu des Balises : Le dispositif propose huit balises de bonnes pratiques, réparties entre gestion de l'espace public et maîtrise d'ouvrage, incluant la sensibilisation au marquage, l'alerte par les surveillants de voirie, l'utilisation de techniques douces, et l'intégration de critères de sécurité dans les règlements de consultation.
- Utilisation de l'Intelligence Artificielle : L'intelligence artificielle prédictive est utilisée pour cibler les chantiers à risque et l'IA générative permet d'analyser les DCE travaux et maîtrise d'œuvre pour vérifier la prise en compte de la réglementation anti-endommagement.
- Déploiement et Suivi : Le déploiement du dispositif se poursuit avec des réunions départementales, impliquant syndicats d'énergie, collectivités, entreprises et exploitants, et la collecte de retours d'expérience pour ajuster et améliorer les pratiques.